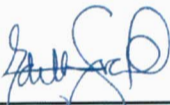


AVIS PUBLIC

Lors de l'assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, tenue le 17 avril 2024, a été adopté le *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé 2024-2034*, ce Schéma a été attesté par le ministre de la Sécurité publique le 12 mars 2024 et entrera en vigueur le 1^{er} mai 2024.

Copie intégrale de ce document est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

Donné à Rawdon, ce 18e jour d'avril deux mille vingt-quatre.



Édith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Elyse Bellerose, greffier(ère)-
trésorier(ère) et directeur(trice) général(e) de la Municipalité de SAR certifie avoir
publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par
le Conseil, le 23 avril 2024, à 9 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 avril 2024.



Signature

Saint-Alphonse-
Rodriguez